Supplément à la Revue de Botanique appliquée et d'Agriculture coloniale
DU 31 MARS 1926 (N° 55)

BULLETIN

DU LABORATOIRE

d'Agronomie Coloniale

Publié sous la direction de

M. Aug. CHEVALIER.

Bulletin N° 2

Règlement de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes.

Inauguration du Laboratoire
réinstallé à la suite de l'incendie du 6 juin 1925.

PARIS
Laboratoire d'Agronomie coloniale
Au Muséum, 57, rue Cuvier.

Personnel du Laboratoire.

Directeur : Aug. CHEVALIER, Chef de la Mission permanente d'Agriculture coloniale du Ministère des Colonies, Secrétaire général de l'Association « Colonies-Sciences ».

Chef de Travaux : N.

Préparateur : A. KOPP, Ingénieur agronome (actuellement Sous-Directeur de la Station agronomique de la Guadeloupe).

Attachés : Max FONTAINE, licencié ès sciences naturelles ;
Henry LAVAL, licencié ès sciences naturelles, docteur en pharmacie.

Secrétaire : Noël VUILLET.

Correspondants du Laboratoire : Le Laboratoire est en rapports avec les stations expérimentales agricoles des colonies françaises ; il a aussi des correspondants techniques dans la plupart des pays tropicaux et subtropicaux.

Comité de patronage du Laboratoire.

Président : Mme Philippe DE VILMORIN.

Vice-Présidents : MM. E. GILLET, industriel ; E. GIRARD, ancien Président de la Chambre d'agriculture de Saïgon, administrateur délégué des Plantations de Suzannah, An-Loc et Cam-Tiem ; J. LE CESNE, Président de l'Union coloniale française, Directeur de la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale ; SIMONI, ancien Résident supérieur, Président du Comité de l'Industrie de l'Agriculture et du Commerce de l'Indochine.

Trésorier : Paul BOURDARIE, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences coloniales.

Secrétaire général : Henri BOBICHON, Gouverneur honoraire des Colonies, Receveur des Finances à Paris.

APPEL

Aux Etablissements scientifiques étrangers et aux Services agricoles et forestiers des Colonies françaises pour la reconstitution de la Bibliothèque et des Collections du Laboratoire d'Agronomie coloniale.

Un incendie a détruit dans la nuit du 5 au 6 juin 1925 une grande partie du Laboratoire d'Agronomie coloniale. Le désastre est déjà en grande partie reparé au point de vue matériel, mais il reste à reconstituer les instruments de travail, c'est-à-dire la Bibliothèque et les collections botaniques et agronomiques.

Aussi nous faisons dès maintenant un appel pressant aux savants et aux spécialistes de tous les pays du globe.

Pour la Bibliothèque : des livres, des périodiques, des brochures, nous ont déjà été envoyés par divers établissements scientifiques français et étrangers ; d'autres publications nous sont bienveillamment offertes et nous les recevons avec reconnaissance.

Dès maintenant les rayons de la nouvelle Bibliothèque sont en place, et tous les envois d'ouvrages et de brochures que l'on voudra bien adresser seront les bienvenus.

Les branches suivantes intéressent particulièrement le Laboratoire : *Botanique appliquée, Géographie botanique, Sélection et Génétique, Science des sols, Maladies des plantes, Sylviculture et Horticulture, Etude des Bois, Agriculture tropicale et subtropicale.*

De la plupart des pays on peut faire l'envoi des publications en franchise postale par les échanges internationaux à l'adresse suivante :

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique,
Direction de l'Enseignement Supérieur, 2e Bureau, 110, rue de Grenelle, à Paris.
Pour le Laboratoire d'Agronomie coloniale, 57, rue Cuvier, à Paris (Ve).

Dans divers pays étrangers les livres peuvent également être déposés à l'Ambassade ou au consulat de France, avec prière de les faire parvenir au Ministère des Affaires étrangères en France où ils seront retirés.

Nous recevrons aussi avec reconnaissance des Collections de plantes utiles (herbiers, fruits, graines, etc.), de bois tropicaux ainsi que des photographies d'aspects de végétations, de forêts et de cultures tropicales et méditerranéennes.

Nous exprimons à l'avance notre vive gratitude pour tous les envois que l'on voudra bien faire, afin d'aider à la réparation du désastre.

Le Comité de patronage du Laboratoire.

But du Laboratoire.

Le Laboratoire d'Agronomie coloniale a été fondé en 1911 à la suite d'une entente entre le Ministère des Colonies et le Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, pour être l'organisme de recherches et de documentation de la Mission permanente d'études des Cultures et Jardins d'Essais coloniaux créée par Décret du 28 octobre 1911. Ses travaux portent sur les principales cultures tropicales et méditerranéennes : Céréales, Plantes vivrières et fourragères, Oléagineux, Café, Cacao, Thé, Caoutchouc, Tabac, Epices, Plantes à sucre et à alcool, Coton et autres textiles, Plantes industrielles diverses, Bois et produits forestiers exotiques, Arbres fruitiers et horticulture tropicale, Génétique, sols et fumures.

Publications.

Le Laboratoire a publié une série d'ouvrages sur les principales cultures des régions tropicales ainsi que des travaux sur la flore et la géographie botanique de l'Afrique tropicale, un inventaire des Bois de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Tonkin. Il distribue aux personnes qui en font la demande des brochures ou tirés à part sur les sujets les plus divers relatifs à l'agriculture coloniale et les renseigne sur les autres publications éditées en France et à l'étranger concernant les cultures des pays chauds, les bois coloniaux, etc.

A partir de 1912, le Directeur du Laboratoire et son regretté Chef de travaux Charles Gatin, ont dirigé le *Journal d'Agriculture tropicale* fondé par Vilbouchevitch, journal malheureusement disparu depuis 1919, mais dont la documentation a été conservée au Laboratoire d'Agronomie coloniale.

Cette publication a été remplacée à partir de 1921 par la *Revue de Botanique appliquée et d'Agriculture coloniale* que dirige M. Aug. Chevalier.

Bulletin du Laboratoire.

Le Laboratoire avait commencé en 1913 la publication d'un Bulletin « sans périodicité fixe » destiné surtout, comme nous l'annoncions dans la préface, à faire connaître certaines recherches sur l'agriculture tropicale poursuivies au Laboratoire même ou dans les stations expérimentales de nos colonies et sous son inspiration.

Le premier numéro de ce Bulletin publié comme Supplément du *Journal d'Agriculture tropicale* que nous dirigions, contenait une étude de Mlle A. Camus sur les espèces et variétés de Riz de l'Indochine. Il était joint au n° 146 du *J. d'A. T.*

Depuis cette date le Bulletin n'a plus paru (Voir *Inventaire des Périodiques des Bibliothèques de Paris*, n° B, 2000, p. 268.)

Nous ressuscitons aujourd'hui cette Revue en lui laissant sa périodicité irrégulière, afin de publier un certain nombre de documents relatifs à la vie du Laboratoire. Aussi souvent que nous le pourrons et suivant les moyens dont nous disposerons, nous nous servirons de ce Bulletin pour rendre compte des rapports techniques ou des études faites dans le Laboratoire ou sous ses auspices, études qui seraient trop étendues pour trouver place dans la *Revue de Botanique Appliquée et d'Agriculture coloniale.*

Le nouveau Statut de l'Ecole pratique des Hautes Etudes.

Un nouveau statut vient d'être donné à l'Ecole pratique des Hautes Etudes dont fait partie le Laboratoire d'Agronomie coloniale.

Ce statut prévoit notamment l'admission officielle de travailleurs dans le Laboratoire. Il est spécifié à l'article 12, *qu'au bout d'une année de séjour dans le Laboratoire, les travailleurs qui y ont poursuivi des recherches peuvent être proposés par le Directeur d'études au Conseil de Direction pour le titre d'élèves de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, et après une seconde année au moins et la présentation* d'un travail original, *obtenir le diplôme d'associé de la III^e^ section (sciences naturelles) de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes.*

Nous publions ci-après le texte du réglement :

Réglement commun aux 1re, 2e et 3e Sections de l'Ecole Pratique Hautes-Etudes.

I. Des Sections scientifiques.

Article premier. — Les Sections scientifiques de l'Ecole Pratique des Hautes-Etudes ont pour objet de préparer et diriger les personnes qui désirent poursuivre des travaux originaux et d'organiser avec leur concours de libres recherches.

Elles sont au nombre de trois :

a) Section des sciences mathématiques ou *1re section.*

b) Sections des sciences expérimentales : Section des sciences physiques ou *2e section* ; Section des sciences naturelles ou *3e section.*

Art. 2. — La première section ou section des sciences mathématiques comprend des enseignements de recherches et des publications qui feront l'objet d'un règlement propre à la section.

Art. 3. — Les sections de sciences expérimentales sont constituées par des laboratoires organisés en vue des hautes recherches scientifiques.

II. Des Laboratoires.

Art. 4. — Les Laboratoires des sections expérimentales peuvent être soit des annexes à des Laboratoires existant dans les divers établissements scientifiques publics, soit des laboratoires d'organisations libres ou privées offrant des garanties de durée, d'installation et de fonctionnement, et agréés sur la proposition du Conseil de la Section et après avis de l'Assemblée de la Section par le Ministre de l'Instruction Publique.

Art. 5. — Chaque Laboratoire est affecté à un ordre de recherches déterminé. Mais plusieurs Laboratoires peuvent être associés pour un travail commun sur la demande de leurs directeurs et constituer un institut dont la réunion des directeurs d'études intéressés assurera le fonctionnement sans préjudice des attributions du Conseil de direction et de l'Assemblée de la Section.

Lorsque le Directeur en titre d'un Laboratoire disparaît, il est obligatoirement statué sur le maintien, la transformation ou la suppression de ce Laboratoire conformément aux dispositions des articles 15 et 16.

Art. 6. — Les Laboratoires et les emplois qui leur sont attribués sont accessibles à tous les savants et travailleurs sans autre condition que la justification par des recherches antérieures ou en cours de leurs aptitudes scientifiques.

III. Du Personnel.

Art. 7. — Un Directeur d'études, nommé par le Ministre de l'Instruction Publique est chargé de la direction de chaque laboratoire.

Art. 8.— Le personnel des laboratoires peut comprendre, en outre:

Des Directeurs-adjoints;

Des maîtres et chargés de conférences;

Des chefs de travaux et des préparateurs;

Des agents.

Les emplois de Directeur-adjoint et de chef de travaux sont permanents, sous la réserve exprimée au § 2 de l'article 5, au sujet de la transformation ou de la suppression possible des laboratoires. Ceux de maîtres, de chargés de conférences et de préparateurs sont temporaires; ils sont nommés pour trois ans et peuvent être renouvelés.

Des emplois équivalents peuvent être attribués sans traitement pendant une période de cinq ans pour les Directeurs, Directeurs-

adjoints et chefs de travaux et de trois ans pour les maîtres ou chargés de conférences et les préparateurs. Les titulaires de ces emplois jouissent des mêmes prérogatives que leurs collègues pourvus d'un traitement. Les Directeurs-adjoints, les maîtres et chargés de conférences, les chefs de travaux sont nommés par le Ministre, les préparateurs par le Président de la section, sur la proposition du Directeur intéressé.

Des collaborateurs peuvent être admis dans un laboratoire pour des recherches particulières, et font partie du laboratoire exclusivement à titre temporaire et sans traitement, dans les conditions établies, sur la proposition du Directeur du Laboratoire, par le Conseil de Direction de la section.

Les agents sont nommés par le Directeur du Laboratoire, conformément aux lois et réglements.

Art. 9. — Les membres du personnel énumérés à l'article précédent peuvent être chargés particulièrement de poursuivre des recherches importantes et dispendieuses, et recevoir à cet effet des indemnités spéciales à forfait. Ces indemnités sont renouvelables. A la fin de chaque période, les bénéficiaires devront présenter un rapport faisant connaître les résultats obtenus. Ce rapport sera transmis au Ministre avec l'avis du Conseil de Direction.

Art. 10.— A la fin de chaque année scolaire, chaque Directeur d'études présente un rapport succinct sur la fréquentation du laboratoire, les recherches entreprises, les résultats obtenus, la situation matérielle, l'emploi des subventions de toutes sortes qui lui ont été attribuées.

Art. 11. — Toute absence continue du Laboratoire pendant plus d'un mois dans la période du 1er novembre au 30 juin doit faire l'objet d'une demande motivée d'autorisation d'absence ou de congé, adressée au Ministre, avec l'avis du Conseil de Direction. Toute infraction à cette obligation peut entraîner, pour les membres à titre permanent, la suppression du traitement pendant la période d'absence, et, pour les membres temporaires, le retrait de leur délégation.

IV. Des Elèves.

Art. 12. — Le Directeur d'études décide l'admission des travailleurs dans son Laboratoire. Au bout d'une année de séjour dans le Laboratoire, les travailleurs qui y auront poursuivi des recherches peuvent être proposés par le Directeur d'études au Conseil de Direction, pour le titre d'élèves de l'Ecole Pratique des Hautes-Etudes, et après une seconde année au moins, et la présentation d'un travail

original, obtenir le diplôme d'associé de la IIIe Section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.

Des bourses et des missions scientifiques pourront être données, si des fonds sont accordés à une section pour cet objet, aux élèves titulaires. Des missions scientifiques pourront être également données aux associés.

Art. 13. — Les Directeurs d'études ont tout pouvoir pour refuser l'admission ou exclure les travailleurs et stagiaires. Pour les élèves, en titre, l'exclusion est proposée par le Directeur et décidée par le Conseil de Direction.

Art. 14. — Les Mémoires présentés pour le diplôme d'associé sont soumis à une Commission composée du Président et de deux Directeurs d'études de la section qui décident de leur admission. Lorsqu'un travail a été accepté, pour le diplôme d'associé, l'impression est surveillée par les soins du Directeur d'études. Cinq exemplaires seront remis au Secrétariat avec la mention : « Sur l'avis de M... Directeur d'études, le présent Mémoire a valu à M... le titre d'associé diplômé de la section de l'Ecole Pratique des Hautes-Etudes ». Signatures du Directeur d'études et du Président de la Section.

En outre, il devra être remis un exemplaire à chacun des Directeurs qui en auront fait d'avance la demande.

V. De l'organisation des Sections.

Art. 15. — A la tête de chaque section est placé un Président nommé pour cinq ans par le Ministre de l'Instruction Publique.

Art. 16. — Le Président est assisté d'un Conseil de Direction, composé, en outre du Président, de quatre membres proposés par l'Assemblée de la section et nommés par le Ministre. Ce Conseil se réunit sur la convocation du Président au moins trois fois par an, et toutes les fois que le Président le juge opportun.

Ce Conseil fait des propositions au Ministre pour la nomination des Directeurs d'études, des Directeurs-adjoints, des maîtres et chargés de conférences, des chefs de travaux, pour le renouvellement des membres du personnel nommés à titre temporaire, pour la répartition des emplois dans les laboratoires, pour l'admission des collaborateurs, l'admission ou l'exclusion des élèves, pour la répartition annuelle des crédits de matériel, pour le maintien, la transformation ou la suppression des Laboratoires. Il donne son avis sur les rapports présentés au Ministre, sur les demandes d'autorisation d'absence ou de congé.

Art. 17. — L'Assemblée de chaque section est composée des Direc-

teurs d'études, des Directeurs-adjoints, de deux maîtres ou chargés de conférences, de deux chefs de travaux, et de deux préparateurs désignés par leurs collègues.

L'Assemblée présente au Ministre deux noms pour la présidence de la section. Elle désigne les membres du Conseil de Direction. Elle donne son avis sur les propositions de création, de maintien, de transformation ou de suppression des Laboratoires sur les vœux et propositions présentées par les membres et sur toutes les questions que le Ministre croit devoir lui soumettre. L'Assemblée se réunit au moins une fois par an.

VI. Régime disciplinaire.

Art. 18. — Les peines disciplinaires applicables dans les trois sections aux Directeurs d'études, Directeurs-adjoints, chefs de travaux sont :

L'avertissement.

La suspension avec privation partielle ou totale du traitement.

La révocation.

L'avertissement est prononcé par le Ministre après avis motivé du Président de la section.

La suspension est prononcée après avis motivé de l'Assemblée de la section, votant au scrutin secret, par le Ministre, pour une durée qui ne peut excéder un an. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'un Directeur d'études ou d'un Directeur-adjoint, les maîtres et chargés de conférences, les chefs de travaux et les préparateurs ne sont pas convoqués et ne prennent pas part au scrutin. Il en est de même des chefs de travaux et préparateurs lorsqu'il s'agit d'un maître ou chargé de conférences, des préparateurs quand il s'agit d'un chef de travaux.

La révocation est prononcée par le Ministre, après avis motivé du Conseil de la section votant au scrutin secret dans les conditions énumérées au paragraphe précédent.

L'action disciplinaire est introduite par le Président de la section ou, à son défaut, par le plus ancien des Directeurs d'études.

Le membre du personnel, objet de la poursuite disciplinaire, a la faculté de se faire entendre par l'Assemblée de la section ou de se faire représenter devant cette Assemblée.

Art. 19. — Pour les membres du personnel nommés à titre temporaire, les peines disciplinaires qui peuvent leur être appliquées sont la

suspension ou la suppression de leur délégation. Elles sont prononcées conformément à la procédure prévue à l'article précédent.

Art. 20. — Pour les agents, il est constitué, le cas échéant, un Conseil de discipline dans les conditions prévues pour les agents des Facultés.

Art. 21. — L'application de toute peine disciplinaire est soumise aux dispositions de l'article 65 de la Loi des Finances du 22 avril 1905, concernant la communication du Dossier.

Vu et approuvé : Le 22 novembre 1925,

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Yvon Delbos.

Réfection et Inauguration du Nouveau Laboratoire d'Agronomie coloniale.

Pour conserver le souvenir de la cérémonie qui s'est déroulée au Muséum d'Histoire naturelle, le Comité de patronage du Laboratoire d'Agronomie coloniale tient à publier le compte-rendu suivant :

Dans la nuit du 5 au 6 juin 1925, un incendie détruisait une grande partie du Laboratoire d'Agronomie coloniale installé dans les vieux bâtiments de la Maison Cuvier, au Muséum d'Histoire naturelle. Le contenu de quatre salles : manuscrits et dessins inédits, herbiers et collections de botanique appliquée, publications diverses, etc., était presque complètement anéanti.

Peu après, avec l'appui des Pouvoirs publics, un Comité était formé, sur l'initiative de l'Académie des Sciences coloniales et de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, pour reconstituer le Laboratoire, et une souscription publique était organisée par le groupement des Associations scientifiques et coloniales : Union coloniale, Institut colonial, Société de Géographie commerciale, Association Colonies-Sciences, Comité de l'Industrie et du Commerce de l'Indochine, etc...

Un grand nombre de Sociétés, d'administrations et de personnalités ainsi que la plupart des Gouvernements des grandes colonies ont apporté leur aide effective pour la reconstruction du Laboratoire.

Dans le vieux bâtiment restauré, des salles très claires ont été aménagées. M. Gillet, le collaborateur de M. Chevalier, dans ses études sur les bois exotiques et l'apôtre depuis plus de vingt années de l'emploi des bois coloniaux, avait mis, dès le lendemain du sinistre, son expérience à la disposition de M. Paul Bourdarie, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences coloniales et Président du Comité de reconstruction du Laboratoire, et offert son aide désintéressée pour reconstruire le nouveau Laboratoire exclusivement en bois du Gabon.

Les devis furent aussitôt établis et les travaux menés très rapidement sous la direction et le contrôle de M. Pontremoli, puis de M. Chaussemiche, architecte du Muséum, étaient terminés dès le milieu de février 1926. Une plaque de marbre était en même temps apposée dans le nouveau laboratoire pour commémorer le souvenir des collaborateurs de M. Chevalier morts pour la Science ou pour la Patrie, ses anciens compagnons de la Mission Chari-Tchad : Vincent Martret, Dr J. Decorse, Henri Courtet, puis les attachés du Laboratoire morts à la guerre : l'agronome Victor Fichard, le chef de travaux du Laboratoire Charles Gatin, puis Jean Viard, secrétaire du Laboratoire engagé volontaire au début de la guerre, enfin Francis Fleury, le compagnon dévoué de M. Chevalier dans les diverses missions qu'il a consacrées à l'étude des bois des forêts tropicales, mort sur mer en 1919 en revenant d'Indochine.

Aux subventions officielles de l'Indochine, de l'Afrique occidentale française, de Madagascar, de la Cochinchine, du Sénégal, du Maroc, de l'Algérie, du Togo et du Cameroun, de la ville de Paris, du Conseil général de l'Orne, de la ville de Domfront, etc., s'ajoutèrent les dons des Sociétés scientifiques et de nombreux groupements industriels, de colons et de sociétés coloniales, entre autres des planteurs de caoutchouc de Cochinchine qui à eux seuls envoyèrent au-delà de 30 000 francs.

Maçons, menuisiers, entrepreneurs divers se mirent immédiatement à l'ouvrage sous la direction de MM. Pontremoli et Chaussemiche, architectes successifs du Muséum, et cinq mois après le sinistre le mal était en grande partie réparé, du moins au point de vue matériel.

Le Laboratoire complètement remis à neuf a été inauguré le 5 mars 1926, à 11 heures du matin. La cérémonie devait être présidée par M. Léon Perrier, Ministre des Colonies, mais il en fut empêché

au dernier moment par un Conseil des Ministres et il fut remplacé par M. Régismanset, directeur des Affaires économiques au Ministère des Colonies.

Les invités furent reçus à l'entrée du Laboratoire par Mme Philippe de Vilmorin, présidente du Comité de patronage du Laboratoire, MM. Mangin, membre de l'Institut, directeur du Muséum d'Histoire naturelle, Aug. Chevalier, directeur du Laboratoire, Paul Bourdarie, président du Comité de reconstruction.

Plus de cent cinquante personnes assistèrent à cette cérémonie qui fut des plus émouvantes.

Nous avons remarqué parmi les personnes présentes :

MM. le Colonel Derendinger, représentant M. le Président de la République ;

Marcel Olivier, Gouverneur général de Madagascar ;

Bouju, Préfet de la Seine ;

Paul Fleurot, Vice-Président du Conseil Municipal de Paris ;

Général Messimy, ancien Ministre des Colonies, Président de la Commission coloniale du Sénat, Président de l'Association *Colonies-Sciences ;*

Paul Fleury, Sénateur, Président du Conseil général de l'Orne ;

Général de Trentinian, ancien Gouverneur du Soudan français, Vice-Président de la Société de Géographie commerciale de Paris ;

Intendant général Tassel, ancien Directeur des Affaires économiques au Ministère des Colonies ;

Amiral Lacaze, Président de l'Institut colonial français ;

Pierre Mille ;

Paul Labbé, Secrétaire-général de l'Alliance Française ;

Lacroix, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Professeur au Muséum ;

Lecomte, Bouvier, Joubin, Gravier, Bois, Roule, Gruvel, Anthony, Professeurs au Muséum ;

Chaussemiche, Architecte du Muséum, Beaudoin, adjoint à l'architecte ;

Em. de Martonne et Blaringhem, Professeurs à la Sorbonne ;

Henneguy, Professeur au Collège de France et Président de l'Association amicale des Membres de l'École des Hautes-Études ;

Matignon et Jean Brunhes, Professeurs au Collège de France ;

Dr Rivet, Secrétaire général de l'Institut d'ethnographie coloniale à la Sorbonne ;

Dr Heim, Professeur à l'École nationale des Arts et Métiers et Directeur du Comité d'Encouragement aux Recherches scientifiques ;

Guillaumin, Président de l'Association des assistants du Muséum ;

Le Cerf, Président de l'Association des Préparateurs du Muséum ;

Mesdames Edmond Perrier, Mangin, Pierre Mille, Paul Labbé, Physalix, Rivet, Fage, Roger de Vilmorin, Bois, Gillet, Madame et Mademoiselle François, Madame Gricouroff ;

MM. Dal Piaz, Président du Conseil d'administration de la Compagnie générale Transatlantique, membre de l'Académie des Sciences Coloniales ;

J. Le Cesne, Président de l'Union coloniale, Directeur de la C^ie^ F. A. O. ;

Nouvion, Directeur de la Banque de l'Afrique Occidentale ;

Simoni, Président du Comité de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture de l'Indochine ;

Corby, Membre de la Chambre de Commerce de Paris ;

Marcel Hirsch, Président du Conseil d'administration de la Compagnie cotonnière du Niger ;

Jacques de Vilmorin et J. Barois, membres de l'Académie d'Agriculture de France ;

G. Capus, ancien Directeur de l'Agriculture, des Forêts et du Commerce de l'Indochine ;

Gourdon, ancien Directeur de l'Enseignement d'Indochine ;

You, ancien Directeur au Ministère des Colonies ;

Pierre Pégard, de l'Union Coloniale ;

Bertin, Inspecteur des Eaux et Forêts ;

Etesse, Directeur d'Agriculture en service au Ministère des Colonies ;

Verne, Secrétaire général de l'Association française pour l'Avancement des Sciences ;

D'Harcourt, Trésorier de l'Association française pour l'Avancement des Sciences ;

G. François, Sous-Directeur au Ministère des Colonies ;

Debreuil, Secrétaire de la Société nationale d'Acclimatation ;

Fage, Secrétaire de la Société de Biogéographie ;

Jules Baillaud, astronome ;

Caille, Chef de cultures au Muséum ;

Charles Léandre, Peintre, représentant « La Pomme » ;

A. Salles, ancien Président des « Normands de Paris » ;

Martelli, Secrétaire-général adjoint de l'Association *Colonies-Sciences* ;

Pobéguin, Administrateur en chef des Colonies ;

Gillet, Noel, Delorme, Laffont, Maybon, Lasseaux, Cravoisier, Lemesle, Roger et André de Vilmorin, Hautefeuille, Allorge, Ber-

LIOZ, BIERS, de nombreux amis de M. CHEVALIER, les représentants de divers journaux de Paris, le personnel du Laboratoire d'agronomie coloniale.

S'étaient excusés :

MM. PAINLEVÉ, P. DOUMER, G. LEYGUES, Ministres ;

CLEMENTEL, ancien Ministre des Colonies ;

Général GOURAUD, Gouverneur militaire de Paris ;

COVILLE, Directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction Publique ;

J. CHAILLEY, Directeur général de l'Union coloniale ;

IMBERT, Inspecteur général au Ministère de l'Intérieur ;

GUILLAUMIN, Président du Conseil municipal de Paris ;

Paul LÉON, Directeur général des Beaux-Arts ;

MERLIN, Gouverneur général honoraire ;

MOLLIARD, de l'Institut, doyen de la Faculté des Sciences à la Sorbonne.

GUIGNARD, COSTANTIN, LALLEMAND, HADAMARD, Gabriel BERTRAND, Colonel PERRIER, membres de l'Académie des Sciences ;

ARCHIMBAUD, ANGOULVANT et ROULLEAUX-DUGAGE, députés ;

GLEITZ, Directeur du personnel au Ministère des Colonies ;

Pr PERROT de la Faculté de Pharmacie ;

WERY, Directeur de l'Institut national agronomique ;

GARNIER, Directeur de l'Agence économique de l'Indochine ;

Émile BAILLAUD, Secrétaire général de l'Institut colonial de Marseille ;

FOEX, Chef du Service des Épiphyties ;

LEGENDRE, Sous-Directeur au Service des Recherches scentifiques et des Inventions ;

L'abbé JALABERT, Directeur de la Revue « Etudes » ;

CARDOT, LEFEBVRE DE SAINTE-MARIE, Pierre de VILMORIN, etc.

La *Dépêche coloniale* du 6 mars a rendu compte en ces termes de cette cérémonie :

« Ainsi qu'il est d'usage, lorsqu'il s'agit des choses de la science, c'est dans une presque intimité charmante et discrète qu'a eu lieu, hier matin, l'inauguration du nouveau Laboratoire d'Agronomie coloniale, au Muséum.

« La visite de locaux neufs ravit les visiteurs, depuis l'escalier, où des billes, de marche en marche, font la haie jusqu'au cabinet de

M. Chevalier, si gai et si clair avec son ameublement de bois coloniaux et son parquet si heureusement parqueté.

« M. Léon Perrier, Ministre des Colonies, retenu par un Conseil des Ministres tenu à la même heure, n'avait pu présider la cérémonie. Il avait délégué M. Regismanset, Directeur au Ministère.

« Devant la plaque commémorative, qu'on inaugurait également et qui porte gravés les noms de tous les collaborateurs de ce Laboratoire qui ont donné leur vie pour la science et pour la Patrie, Mme Philippe de Vilmorin, prononça d'émouvantes paroles.

« L'assistance se groupe ensuite dans le cabinet d'Auguste Chevalier, et, là, successivement, on entendit MM. Paul Bourdarie qui fit l'historique de la reconstruction après l'incendie, remercia ceux qui en furent les inspirateurs et les bienfaiteurs ; Fleurot, Conseiller municipal, qui constata que tout ce qui doit être fait n'est pas réalisé encore et pria M. Bouju de le seconder dans ses efforts auprès des pouvoirs publics : Auguste Chevalier, dont l'émotion faisait trembler la voix, soit qu'il évoquât la catastrophe, les amitiés soudainement groupées autour de lui, soit qu'il remerciât de tout ce précieux concours.

« M. Régismanset, après avoir rappelé l'œuvre réalisée ne dissimula pas qu'il restait beaucoup à faire encore. Mais l'énergie d'Auguste Chevalier est un sûr garant de l'avenir, « cette reconstruction, au surplus, du Laboratoire détruit, ne nous apparaît-elle pas comme un symbole de la vitalité sans cesse renaissante de la Patrie, se relevant de ses ruines par son propre et original effort et grâce au concours de de tous ses enfants. »

Nous reproduisons ci-après les discours prononcés par Madame Philippe de Vilmorin, MM. Paul Boudarie, Paul Fleurot, Auguste Chevalier, Louis Mangin et Régismanset.

DISCOURS DE Mme PH. DE VILMORIN

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Gouverneur Général,

Je suis extrêmement heureuse et honorée d'avoir été choisie pour vous présenter les hommages et les remerciements du Comité de patronage du Laboratoire d'Agronomie coloniale.

Si mon cher ami Chevalier m'a chargée aujourd'hui de cette mission, n'en soyez pas surpris, Monsieur le Ministre, car depuis des siè-

cles le nom des Vilmorin, et particulièrement celui de mon mari, est lié au travail et au perfectionnement de la science française aussi bien à l'intérieur de nos frontières que dans nos colonies les plus lointaines, où j'ai tant de fois rencontré les membres les plus éminents de cette pléiade héroïque de savants que rien n'a jamais arrêté pour la gloire du pays : ni la brousse, ni les sables, ni la forêt impénétrable.

Ce Laboratoire qu'un incendie a malheureusement détruit, vient d'être réédifié avec les précieux matériaux de nos forêts tropicales.

Sur cette grande œuvre, un autre que moi appellera tout à l'heure votre attention de savant.

J'ai particulièrement tenu à faire revivre devant vous le souvenir de ceux dont les noms sont gravés sur ce marbre, de tous les collaborateurs de ce Laboratoire qui ont donné leur vie pour la science et pour la Patrie, c'est-à-dire pour la plus grande gloire de la France.

Parmi ces grands morts dont la disparition a endeuillé la science, beaucoup de nous les ont connus et aimés.

Martret. Cet excellent jardinier de la Mission Chari-Tchad, créateur du premier jardin d'essai de l'Afrique centrale. Ce collaborateur de Chevalier venu aux Tropiques du fond de la Bretagne, en mettant au service de la science une activité et un dévouement qui ne se sont jamais démentis malgré les difficultés et les obstacles qu'il a eu à surmonter.

Et puis Decorse, cet explorateur passionné, chasseur ardent, ami et compagnon de Guillaume Grandidier à Madagascar, zoologiste de grande valeur qui le premier rapporta au Muséum une dépouille d'Okapi. Sa profonde expérience de l'Afrique centrale nous est heureusement conservée dans son ouvrage qui honore toutes les bibliothèques qui le possèdent. Son caractère généreux et enthousiaste le fit repartir pour le Tchad sans se soucier de son état de santé qui devait le ramener peu après pour mourir en France.

Courtet alliait à ses qualités de topographe et de dessinateur un goût profond des voyages d'exploration. Sous son aspect réservé, il cachait un grand bon sens et un sûr talent d'organisateur qui l'aidaient à sortir victorieusement des épreuves les plus inattendues. On le retrouve surveillant général au Museum d'Histoire naturelle.

Nous voici maintenant sur le champ de bataille.

Le Lieutenant Gatin, chef de travaux de ce Laboratoire est grièvement blessé aux premiers jours de la guerre. Aussitôt remis, il repart pour tomber au bois des Caures à la tête de sa compagnie le 26 février 1916, « frappé, dit une citation magnifique dans sa simplicité, en donnant à tous un admirable exemple de courage ».

C'est en Amérique que la déclaration de guerre surprit le Sergent Fichard. Ingénieur agronome au service de l'Association cotonnière au Soudan, il faisait en Amérique une enquête pour ce Laboratoire au sujet du problème cotonnier. Sans attendre son appel, il se hâte de rentrer en France pour aller tomber au front face à l'ennemi.

Viard, secrétaire dactylographe du Laboratoire s'engagea au début de la guerre. Il n'avait que 19 ans. Il fit toute la campagne comme un brave, mais tombait malheureusement quelques semaines avant l'armistice.

Enfin ce cher Fleury, si bon, si dévoué ami de Chevalier. Son fidèle compagnon dans tous ses voyages est retenu par la guerre de 1914 à 1917. Il part comme adjudant avec la Mission Bertin envoyée pour assurer le ravitaillement de la Métropole en bois coloniaux et ménager nos forêts que la guerre et ses besoins avaient déjà ravagées. Aussitôt rentré, il s'embarque pour rejoindre Chevalier en Indochine, où il organise des chantiers de bois en pleine forêt. C'est là bas, hélas, que la dysenterie a raison de son robuste tempérament et de sa volonté. Il meurt sur le chemin du retour à l'entrée de la Mer Rouge.

A la mémoire de tous ces chercheurs, de tous ces héros, j'adresse en notre nom à tous une pensée émue et douce d'infinie reconnaissance.

Monsieur le Ministre, je vous demande la permission de me rappeler mes classiques. *Le Fabuliste* conseillait de ne point confier de secret à une femme. Mais à l'inverse des étourdies dont il parle et qui laissent échapper leur secret sans même s'en apercevoir, c'est volontairement que je vous livre aujourd'hui celui que j'étais seule à connaître avec mon ami M. Bourdarie.

C'est Chevalier qui a eu la touchante initiative de cette plaque commémorative, et c'est à son cœur et à sa générosité seuls, que nous la devons. Il nous offre là une preuve de plus des sentiments qui le guident toujours dans sa carrière et dans sa vie et que nous souhaitons de voir suivre par les générations qu'il forme.

ALLOCUTION DE M. PAUL BOURDARIE

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Gouverneur Général,

Le Comité de reconstruction du Laboratoire d'Agronomie Coloniale vous remercie très respectueusement d'avoir bien voulu accepter de présider à l'inauguration du nouveau laboratoire.

Je dirai très brièvement en son nom ce qu'il fait, pourquoi il l'a fait, et comment il l'a fait.

Quand fut répandue la nouvelle de l'incendie du laboratoire de Chevalier, une vive émotion s'empara des coloniaux qui le connaissent et qui l'estiment. Et il suffit à quelques-uns d'entre eux d'avoir vu notre confrère effondré devant des monceaux de papier fumants et désespérant de l'avenir et même de la vie, pour se décider à l'action. C'était trente années de travaux et de documentation qui gisaient là, et la victime n'avait pas loisir de recommencer au point de départ une vie de savant. Il fallait lui rendre au plus tôt son instrument de travail.

Heureusement le désastre fut moins grand qu'on l'avait craint tout d'abord ; cependant la documentation amassée au Tchad et les dessins exécutés sur nature encore vivante se trouvaient définitivement perdus.

Mais, et je tiens à le dire expressément, dans la pensée des initiateurs l'intérêt de Chevalier, et celui du Muséum ne parvenaient pas à se distinguer l'un de l'autre. C'était, en un mot, l'intérêt de la science coloniale et de ses applications pratiques qui s'offrait à la sollicitude des amis de Chevalier et des amis du Muséum. Je m'honore d'être à la fois l'un et l'autre.

Cette association dans la pensée s'explique toute seule. Les coloniaux ici présents, et qui ne sont plus jeunes, n'ont connu Chevalier qu'au Muséum et travaillant pour le Muséum. Voilà trente ans déjà qu'il y entrait comme boursier de doctorat d'abord, boursier de voyage ensuite.

En 1898, le général de Trentinian que j'ai l'honneur de saluer dans cette assistance, part au Soudan comme gouverneur et désire emmener une équipe d'inventaire scientifique et économique ; il demande au Muséum un botaniste. C'est Chevalier que désigne M. Milne-Edwards de mémoire si respectée.

Rentré en France, Chevalier fait sa thèse dans le laboratoire de van Tieghem.

Et puis c'est la mission Chari-Tchad qui sera suivie d'autres missions coloniales toutes fructueuses pour le Muséum et aussi pour la science coloniale qui, après s'être affirmée de différentes manières en bien des colonies diverses, commence à se développer.

Et ce qu'il convient de rappeler aujourd'hui, c'est que les importantes collections de botanique, de zoologie et de minéralogie rapportées par Chevalier se trouvent réparties un peu dans tous les

laboratoires. Mme de Vilmorin rappelait tout à l'heure que c'est à la mission Chevalier que le Muséum doit la première dépouille d'Okapi, la seconde connue en Europe, venue enrichir ses galeries, Chevalier garde bien par devers lui tout ce qui est nécessaire à ses travaux de laboratoire, mais tout cela et le reste il le donne à l'institution nationale qui l'a accueilli et en reconnaissance à ceux qui l'ont guidé ou encouragé. Il serait difficile de fixer par un chiffre le valoir total de ces dons ; il est plus simple de dire qu'il est très élevé et, mieux encore, inestimable.

Et puis, nous savions bien que le Muséum ne disposait pas des ressources nécessaires à cette reconstruction. Le Muséum est vraiment trop délaissé. Ce laboratoire allait-il donc disparaître? Le Muséum y eût perdu autant que les colonies et que Chevalier lui-même.

La question posée devant l'Académie des Sciences Coloniales présidée par M. Hanotaux et devant l'Association française pour l'avancement des Sciences, présidée par M. Borel, alors ministre de la Marine, fut immédiatement résolue dans le sens de l'action. Le département des Colonies, consulté, demanda le concours des gouvernements généraux qui répondirent avec empressement, et je crois que la première réponse obtenue fut celle de M. le Gouverneur général Olivier. Et aussitôt s'établit la collaboration entre ces gouvernements et l'initiative privée.

Celle-ci elle-même s'inspira de la méthode inscrite dans la devise : l'union fait la force ! Et c'est bien vainement que certains esprits superficiels et brouillons qui n'ont d'estime que pour eux-mêmes s'efforcent d'opposer les unes aux autres les associations coloniales, elles sont toutes représentées dans le comité de reconstruction et elles sont toutes représentées dans cette belle assistance.

Le comité avait ensuite la bonne fortune de recevoir les offres généreuses d'un importateur de bois coloniaux.

M. Gillet, qui s'est fait gracieusement l'entrepreneur général de la reconstruction, y mettant ses soins assidus et même beaucoup de cœur.

C'était l'occasion d'appliquer le proverbe : à quelque chose malheur est bon. Il y a ici de belles collections de bois et de plantes. La logique et aussi le souvenir de thèses jadis soutenues par certains d'entre nous, voulait que nous fissions une expérience, ou plutôt une démonstration décisive : celle de l'emploi des bois coloniaux dans la construction et dans l'ameublement. Réjouissons-nous d'avoir pu faire une

manière d'exposition permanente qui a déjà fixé l'attention intéressée des architectes : ce sont eux qui répandront l'usage de ces bois.

Réjouissons-nous aussi d'avoir pu donner à bon compte à la fois à Chevalier et au Muséum, un laboratoire de belle et jolie allure, Chevalier, ses collaborateurs et ses élèves ou même les travailleurs qui voudront y poursuivre des recherches documentaires ne s'en plaindront pas. Et puis, pourquoi donc, en France, la science serait-elle toujours logée ou installée dans des « turnes » ? Et le Muséum en retirera profit moral, car même dans cette assistance choisie il est peu de personnes qui connaissent exactement les liens administratifs et juridiques qui unissent le Laboratoire au Muséum.

Au vrai, on voudrait pouvoir donner à d'autres laboratoires voisins des installations meilleures et un matériel scientifique plus parfait, non certes à la suite d'un incendie qui détruit des documents précieux, mais par le moyen d'autres accords entre l'initiative privée et l'administration coloniale.

Grâce à cet accord et à la réalisation qui est sous vos yeux, le nouveau laboratoire se trouve assuré contre tous risques nouveaux.

Monsieur le Ministre, un laboratoire comme celui-ci (j'ajoute : et comme celui tout proche du professeur Gruvel) a rendu, rend, et doit rendre encore, sur des bases nouvelles de grands services à la mise en valoir du domaine colonial. On s'en rend compte aujourd'hui, on veut bien le reconnaître, mieux même, la colonisation rend à la science ce que la science a fait pour la colonisation.

Lorsque les membres de la famille de Vilmorin, dès l'annonce d'une réparation possible du désastre, envoient spontanément de généreuses souscriptions ; lorsque M. Gillet offre sa participation et ses soins personnels gracieux pendant de longues semaines : lorsque les puissantes sociétés coloniales qui s'appellent : C. F. A. O. Banque de l'A. O. F. Plantations d'An-Loc ou encore Syndicat du caoutchouc, Comité du commerce et de l'industrie d'Indochine, s'inscrivent avec empressement et générosité, on aperçoit le joli geste du « rendu pour un donné » et ce geste souligne un esprit de solidarité des catégories coloniales bien fait pour développer la colonisation. Vous voudrez bien jeter un coup d'œil sur notre liste de souscriptions : on y découvre que Chevalier qui n'a que des amis à Paris est, chose si rare, prophète en son pays, et on y relève à côté de la généreuse subvention de la ville de Paris, les modestes mais touchantes souscriptions de membres de l'enseignement primaire que guide intellectuellement l'A. F. A. S. !

Et je conclus : mon éminent ami Chailley écrivait il y a vingt-cinq ans, une brochure qui portait ce titre : « l'âge de l'agriculture aux colonies ». Qu'il écrive donc aujourd'hui celle qui s'intitulera : « l'âge de la science et de ses innombrables et désirables applications en terre coloniale ! »

C'est dans cette vue qu'a été fondée l'Académie des Sciences coloniales, et c'est pourquoi, homme de science, vous avez tenu à lui faire donner par décret son statut. C'est dans cet esprit que vous êtes ici aujourd'hui, Monsieur le Ministre, et que vous témoignez publiquement du haut intérêt que vous portez à la science coloniale et aux laboratoires coloniaux. Nous vous en sommes tous reconnaissants.

La tâche de notre comité n'est pas encore tout à fait terminée : il manque quelques dizaines de milliers de francs que nous espérons recueillir. Mais dès aujourd'hui je fais remise devant vous, de la partie immobilière de cette reconstitution à notre éminent confrère M. Mangin, directeur du Muséum et de la partie mobilière du laborataire au comité de patronage que Madame Ph. de Vilmorin veut bien présider comme pour y faire revivre l'âme haute et le cœur généreux de Philippe de Vilmorin son très regretté mari.

ALLOCUTION DE M. PAUL FLEUROT

M. Paul Fleurot, vice-président du Conseil Municipal de Paris et Conseiller municipal du 5e arrondissement tient à associer la Ville de Paris à cette belle manifestation scientifique et artistique.

Représentant du quartier qui renferme dans ses limites le Muséum et le Jardin des Plantes, il a toujours été heureux et fier de s'intéresser au développement du grand établissement scientifique. Il n'a pu le faire jusqu'à ce jour que très indirectement puisque le Muséum, administration autonome n'a aucun lien avec la Ville de Paris.

Mais ces liens qui n'existent pas, il a rêvé de les créer et, déjà, il a entretenu ses collègues de la nécessité de faire pour le Muséum d'Histoire naturelle ce que le Conseil Municipal a déjà fait pour l'Université de Paris.

Il existe des chaires municipales au Collège de France et dans plusieurs Facultés. Il existe une *Commission des relations de la Ville et de l'Université.* Pourquoi n'existerait-il pas une Commission des relations de la Ville avec le Muséum ?

Aucun établissement n'est plus parisien, aucun jardin n'est plus

visité que le Jardin des Plantes avec sa ménagerie et ses collections ! La Ville de Paris ne doit pas s'en désintéresser plus longtemps. La présence de M. Bouju, préfet de la Seine est la preuve que l'Administration préfectorale prêtera son concours pour obtenir le résultat espéré.

En attendant, M. Paul Fleurot, répondant au cri de détresse de son savant ami, M. Chevalier, a voulu que la Ville apporte sa pierre à la reconstruction de l'édifice et contribue elle aussi à la reconstitution du Laboratoire d'Agronomie coloniale. Il a fait voter une souscription de 10.000 francs qui aurait été plus importante si l'état des finances municipales l'avait permis. Il espère obtenir également une souscription du Conseil général de la Seine.

Il est heureux de constater qu'aujourd'hui le désastre est réparé et que M. Chevalier dont il est fier d'être l'ami, pourra travailler avec une ardeur augmentée encore par la sécurité du lendemain.

M. Paul Fleurot termine son improvisation chaleureusement applaudie par l'assistance en levant son verre au nom de la Ville de Paris à la Présidente Mme de Vilmorin, aux savants qui sont groupés autour d'elle et plus particulièrement à M. Mangin, Chevalier et Bourdarie, et enfin au Laboratoire d'Agronomie coloniale qui a rendu et rendra encore tant de services à la fois à la France métropolitaine et à la France coloniale.

DISCOURS DE M. AUG. CHEVALIER.

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Gouverneur général,
Mesdames, Messieurs,

Certains malheurs ont heureusement parfois leur contrepartie faite de joies. C'est un grand réconfort pour moi, pour mes collaborateurs et pour mes amis, de vous recevoir dans ce magnifique laboratoire édifié sur l'emplacement de ce qui n'était, il y a quelques mois à peine, qu'un monceau de ruines, de collections, de documents et de livres en partie calcinés.

En apercevant le matin du 6 juin tant de choses précieuses anéanties mon cœur se brisa, et je crus bien que ma vie serait désormais sans but et que je resterais toujours accablé sous ce malheur irréparable.

Pourtant dès ce moment, sur ces ruines encore fumantes, de précieux amis m'apportèrent les consolations et les encouragements dont j'avais tant besoin. L'après-midi de ce jour fatal, le vénéré Président de l'Académie des Sciences coloniales, M. Gabriel Hanotaux me fit dire par Bourdarie : « Mon cher Chevalier consolez-vous, votre Laboratoire sera reconstruit, j'en prends l'engagement, et vous aurez des moyens de travail meilleurs qu'auparavant. » Cette promesse, vous le voyez, a été tenue bien au-delà de ce que je pouvais alors espérer. Tout ce qui pouvait être réparé l'a été merveilleusement ; aux parquets et aux meubles brûlés, on a substitué ces splendides boiseries d'espèces exotiques qui feront du laboratoire une exposition permanente où l'on pourra admirer les ressources infiniment variées des riches forêts de nos colonies.

Je vous remercie du fond du cœur, Monsieur le Ministre, d'avoir bien voulu accepter de présider cette petite fête et de nous avoir apporté vos encouragements. Vous avez passé de longues années dans les laboratoires ; nul mieux que vous ne connaît l'utilité des recherches scientifiques pour hâter la mise en valeur de nos colonies par le développement de l'agriculture et de l'exploitation forestière. C'est ce qu'avaient déjà compris vos prédécesseurs M. Messimy et M. Lebrun, Ministres successifs des Colonies en 1911, lorsqu'après avoir créé la Mission permanente d'Agriculture coloniale, remplaçant l'ancienne Inspection générale d'agriculture, Mission dont la direction m'était confiée, ils proposèrent à M. le Ministre de l'Instruction Publique de créer ce Laboratoire près le Muséum pour être en quelque sorte l'organisme d'étude de la Mission. Depuis cette date le Laboratoire s'est peu à peu développé avec l'aide précieuse des Gouvernements des grandes colonies, et lorsque votre prédécesseur, M. André Hesse, leur demanda il y a quelques mois une aide pour reconstituer le Laboratoire, tous les Gouverneurs généraux et les Gouverneurs, avec une unanimité dont je leur suis infiniment reconnaissant, répondirent à l'appel de votre Département.

Je vous prie aussi, Monsieur le Ministre, d'être mon interprète auprès de votre Collègue Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, pour lui transmettre l'expression de ma vive gratitude. Dès le lendemain du sinistre, nous avons trouvé près de lui et dans son Département, tant à la Direction de l'Enseignement Supérieur qu'à celle des Beaux-Arts, la plus grande bienveillance.

Je tiens à remercier aussi le Muséum pour la si précieuse hospitalité qu'il m'a toujours accordée. J'exprime en particulier ma vive gratitude

aux nombreux amis que j'y compte ; ils m'ont donné lorsque le malheur m'a frappé, des témoignages de sympathie que je n'oublierai jamais.

Madame, vous avez bien voulu, avec votre bonté et votre grâce coutumières, accepter d'être en quelque sorte la marraine du nouveau Laboratoire. Permettez-moi de vous en remercier, et m'adressant à votre personne, de vous dire combien mon bonheur est grand et combien ma reconnaissance est profonde vis-à-vis de tous ceux dont vous êtes aujourd'hui la mandataire, je veux parler des éminentes personnalités placées à la tête des grandes associations scientifiques et coloniales qui ont bienveillamment accordé leur patronage pour organiser la souscription, les représentants de la Presse toujours si serviable, en particulier mon excellent ami Pierre Mille, enfin les souscripteurs eux-mêmes qui ont concouru si généreusement à la restauration du Laboratoire.

Qu'il me soit permis aussi d'exprimer ma vive gratitude aux habiles architectes du nouveau Laboratoire d'Agronomie coloniale, dont le talent désintéressé nous a été si utile : M. Pontremoli, aujourd'hui Inspecteur général des bâtiments civils, son successeur comme architecte du Muséum, M. Chaussemiche, enfin leur collaborateur M. Baudoin.

J'aurais encore beaucoup d'autres noms à ajouter à la liste de ceux auxquels va ma vive reconnaissance. Puis-je en nommer trois: Bourdarie, le Dr Rivet, M. Gillet, qui se donnèrent de toute leur âme à cette résurrection. Leur amitié solide et agissante me défend d'insister.

Enfin, voulez-vous me permettre d'évoquer, en ce jour heureux, le souvenir de quelques disparus dont la mémoire sera toujours vénérée dans ce laboratoire. A mes chers et vaillants collaborateurs dont les noms sont gravés sur le marbre, j'ajouterai encore, si vous le voulez bien :

Edmond Perrier, ce savant à la science aimable et de bonté infinie, qui fit tant pour la fondation du laboratoire, alors qu'il était Directeur du Muséum ;

Paul Bourde, l'admirable apôtre de l'agriculture coloniale, auquel la Tunisie va élever bientôt un monument en reconnaissance des services qu'il lui a rendus et qui eut aussi une grande part dans cette création ;

Milhe-Poutingon, qui nous donna sa bibliothèque des Cultures coloniales ;

Vilbouchevitch dont les précieuses archives du *Journal d'Agriculture Tropicale* données par Madame Nageotte-Vilbouchevitch sont venues enrichir notre documentation ;

Enfin Philippe de Vilmorin, bienfaiteur du Laboratoire, disparu beaucoup trop tôt pour les siens, pour la science, pour le pays.

Ce sera le bonheur et la fierté de ma vie d'avoir eu de tels amis et des collaborateurs comme ceux dont le souvenir a été évoqué par Madame de Vilmorin.

Je vous remercie enfin tous, Mesdames et Messieurs, d'avoir bien voulu aujourd'hui, par votre présence à cette fête, nous apporter le témoignage de votre sympathie. J'en garderai toute ma vie le souvenir ému et profondément reconnaissant.

ALLOCUTION DE M. LOUIS MANGIN,

Directeur du Muséum d'Histoire naturelle.

M. Louis Mangin, membre de l'Institut, Directeur du Museum et Président de la 3e section de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes dans une allocution improvisée, rappelle le désastre de l'an dernier et la croyance où chacun était qu'il serait difficilement réparable. On se sentait vivement ému et impuissant devant les ruines matérielles et aussi devant la destruction d'une documentation abondante et précieuse.

Il tient à témoigner publiquement à Chevalier la reconnaissance du Museum pour les services qu'il lui a rendus et les dons généreux qu'il lui a faits.

Il remercie le Comité et toutes les personnes qui ont souscrit pour cette reconstruction si rapidement menée à bien et si élégamment réalisée. Le Museum n'est pas habitué à un luxe d'aussi bon goût, mais la raison en fut excellente qui chercha l'heureux effet d'une exposition permanente de l'emploi des bois coloniaux.

A son tour il forme le souhait que le développement de la colonisation — et le Museum l'a toujours bien suivie — procure à la vieille institution nationale un rajeunissement de ses laboratoires.

DISCOURS DE M. RÉGISMANSET

Mesdames, Messieurs,

Après tant de paroles éloquentes, d'autres sont-elles encore nécessaires ?

Que vaudraient, en vérité, les plus beaux discours auprès du fait, du simple fait, le fait éclatant de lumière et de générosité dont la consécration vous rassemble tous ici ce matin, je veux dire ce laboratoire, le laboratoire d'agronomie coloniale de M. Auguste Chevalier, renaissant de ses cendres quelques mois à peine après le sinistre qui l'avait en partie détruit.

Mais je représente ici M. le Ministre des Colonies et, dussé-je m'acquitter médiocrement de cette tâche, je dois vous répéter des paroles qu'il m'a chargé de vous adresser.

Et d'abord M. Léon Perrier vous exprime tous ses regrets, ses bien vifs regrets. Un Conseil des Ministres dont la date a été fixée hier soir à la dernière heure l'empêche de se trouver ce matin parmi vous. Mais ceux d'entre vous qui le connaissent, et, dans ce milieu de science et de travail, ils sont nombreux, — tous ceux-là savent combien M. Léon Perrier eut été heureux de présider cette cérémonie, car, Ministre, il ne saurait oublier qu'il a passé la plus grande partie de son existence dans des laboratoires comme celui-ci. Lundi soir dernier nous sortions à la nuit venue de l'amphithéâtre voisin où M. Gruvel venait de professer sa première leçon et M. Léon Perrier me confiait : « Vivre en travaillant ainsi dans un laboratoire, dans cette admirable maison qu'est notre glorieux muséum d'histoire naturelle, vivre en travaillant sans relâche et avec désintéressement, quelle admirable existence ! »

M. Léon Perrier m'a chargé de vous dire encore Madame, combien il eût été satisfait de vous présenter en personne ses très respectueux hommages. Il a connu, il a estimé comme il le méritait le grand savant que fut Philippe de Vilmorin votre mari, et c'eut été pour lui une vraie joie de vous le rappeler lui-même, puis il vous eût déclaré Madame, combien il admirait votre geste, de venir ici ce matin quittant, pour une œuvre d'intérêt général, la retraite à laquelle un deuil cruel vous a condamnée. Il y a là un noble geste d'altruisme et de bonté bien digne de la grande française que vous êtes, et permettez-moi, Madame, de joindre mes condoléances à celles du Ministre, et de vous dire qu'elles sont d'autant plus sincères que M. le Comte d'Estienne fut un de mes compagnons d'études et que je sais de quelle affection et de quels regrets il était digne.

Au nom de M. Léon Perrier, Mesdames et Messieurs, je m'incline devant les noms gravés sur le marbre et qui sont ceux de divers collaborateurs du laboratoire qui sont morts pour la Science et pour la Patrie.

. Tous les remerciements du Ministre à tous ceux Gouverneurs Généraux, Gouverneurs, personnalités privées, et en particulier à mon vieil ami Paul Bourdarie, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Coloniales, l'homme de tous les apostolats et enfin à vous, Madame, qui avez été la grande inspiratrice du mouvement, à tous ceux qui ont travaillé à la reconstitution des bâtiments que nous sommes heureux d'inaugurer aujourd'hui.

Il reste encore fort à faire. Il faut réorganiser les collections, reclasser les documents, afin que toutes les personnes s'intéressant à une question coloniale puissent trouver facilement dans cette enceinte les renseignements susceptibles d'aider ou d'éclairer leurs recherches.

Ceci, M. Chevalier, constituera votre œuvre personnelle. Votre énergie, les innombrables marques de sympathie dont vous avez été entouré au moment du désastre, votre connaissance profonde des questions coloniales sont de sûrs garants que vous mènerez à bien cette tâche, dont toutes nos colonies vous seront reconnaissantes.

M. le Ministre des Colonies vous donne par ma voix l'assurance qu'il suivra avec le plus vif intérêt la progression de vos travaux et de ceux de vos collaborateurs qui présentent une importance si considérable pour la mise en valoir de notre domaine colonial, mise en valoir correspondant au plus noble effort qui puisse susciter les énergies de l'heure présente.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, la destruction partielle de ce laboratoire qui, grâce à tous les généreux concours donnés, renaît si rapidement de ses cendres, apparaîtra certainement à tous comme un symbole de la vitalité et de la puissance de reconstitution de notre cher Pays que les coups du sort peuvent cruellement meurtrir sans parvenir jamais à décourager ses légitimes espérances dans un avenir meilleur et sa foi dans son destin.

Aux Collaborateurs du Laboratoire.

Le Directeur d'études du Laboratoire d'Agronomie coloniale fait appel à toutes les personnes résidant habituellement dans les pays tropicaux ou méditerranéens, ainsi qu'aux voyageurs se rendant dans ces contrées qui voudront bien l'aider à rassembler une documentation sur les branches dont s'occupe spécialement le Laboratoire : Agronomie tropicale et subtropicale, Botanique appliquée, Cultures des pays chauds, Bois et autres produits forestiers.

Cette documentation peut comprendre des collections scientifiques et des herbiers, des produits végétaux, des renseignements manuscrits sur les principales cultures observées ou sur les ressources végétales des pays visités, des notes sur les essais entrepris dans les stations expérimentales agricoles.

Il suffit de savoir observer, et de noter ce que l'on a vu, pour contribuer parfois au progrès d'une culture ou au progrès de la science.

Aux spécialistes et techniciens, aux colons et aux fonctionnaires de nos colonies, aux savants étrangers, nous serons réconnaissant pour tout ce qu'ils pourront communiquer au Laboratoire et leur collaboration nous sera très précieuse.

Nous publierons dans la *Revue de Botanique appliquée et d'Agriculture coloniale*, après les avoir annotées s'il y a lieu, toutes les notes qui nous parviendront offrant quelque intérêt pour le progrès de l'agriculture coloniale.

Les personnes qui s'occupent d'études d'Agronomie coloniale et de Botanique appliquée peuvent faire un stage au Laboratoire en vue d'obtenir le titre d'associé diplômé de l'Ecole des Hautes-Etudes, dans les conditions prévues aux articles 12 et 14 du Réglement, après avoir effectué des recherches ou mis au point des études commencées aux colonies aboutissant au dépôt d'un Mémoire sur tel ou tel sujet.

Le Directeur du Laboratoire :

Aug. Chevalier,
Chef de la Mission permanente d'études des cultures et jardins d'essais au Ministère des Colonies.
Secrétaire-général de l'Association « Colonies-Sciences ».

Imp. MONNOYER, Le Mans.